RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

PWGSC/TPSGC Acquisitions 1045 Main Street 1st Floor, Lobby C Unit 108 Moncton, NB E1C 1H1

Bid Fax: (506) 851-6759

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

NB / PEI Division - Moncton Acquisitions Office 1045 Main Street 1st Floor, Lobby C Unit 108 Moncton, NB E1C 1H1 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

			pour oranges or occurren
Title - Sujet			
Fournitures électriques			
Solicitation No N° de l'invitat	ion	Date	
5P131-130412/B 2			2-03
Client Reference No N° de ré 5P131-130412	férence du client	•	
GETS Reference No N° de ré PW-\$MCT-018-4741	férence de SEAG		
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N° V	ME
MCT-3-36048 (018)			
Solicitation Closes	L'invitation pre	nd fir	Time Zone Fuseau horaire
at - à 02:00 PM on - le 2014-01-13			Atlantic Standard Time AST
F.O.B F.A.B.			•
Plant-Usine: Destination	: ✓ Other-Autre:	7	
Address Enquiries to: - Adress	ser toutes questions à:	В	uyer Id - Id de l'acheteur
Martin, Lisa M.	•		act018
Telephone No N° de télépho	ne	FAX No	N° de FAX
(506) 851-7811 ()		(506) 8	51-6759
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service PARKS CANADA Kouchibouguac National Park	es et construction:		

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée			
See Herein				
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de	e l'entrepreneur			
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur				
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)				
Signature	Date			



5P131-130412/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

5P131-130412

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

MCT-3-36048

Buyer ID - Id de l'acheteur

mct018

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des soumissions
- 3. Demandes de renseignements en période de soumission
- 4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- 2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

- 1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat
- 2. Attestations additionnelles préalables à l'attribution du contrat

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée du contrat
- 5. Responsables
- 6. Paiement
- 7. Instructions relatives à la facturation
- 8. Attestations
- 9. Lois applicables
- 10. Ordre de priorité des documents
- 11. Clauses du Guide des CCUA
- 12. Instructions d'expédition FAB Destination et DDP

Liste des annexes

Annexe A Liste de Matériel Requis/ Base de paiement

Annexe B Exigences obligatoires

5P131-130412/B

5P131-130412

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mct018

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

MCT-3-36048

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Réémission d'une demande de soumission

Cette demande de soumissions annule et remplace la demande de soumissions numéro **5P131-130412/A**, datée du **2013-09-30**, dont la date de clôture était le **2013-11-12**, à **02:00 ADT**. Un compte rendu ou une rencontre de rétroaction sera offert sur demande aux soumissionnaires, aux

offrants ou aux fournisseurs qui ont présenté une offre dans le cadre de la demande de soumissions

précédente.

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité

Cette demande de soumissions ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

Le besoin est décrit en détail à l'article 2 des clauses du contrat éventuel.

(Derived from - Provenant de: B4008T, 16/06/06)

3. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées</u> d'achat

(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisee s-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2013/06/01) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

1.1 Clauses du Guide des CCUA

 Référence CCUA
 Section
 Date

 C9000T
 Prix
 2010/08/16

2. Présentation des soumissions

5P131-130412/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mct018

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

5P131-130412

MCT-3-36048

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.1 Améliorations apportées aux besoins pendant la demande de soumissions

Les soumissionnaires qui estiment qu'ils peuvent améliorer, techniquement ou technologiquement, le devis descriptif ou l'énoncé des travaux contenus dans la demande de soumissions, sont invités à fournir des suggestions par écrit à l'autorité contractante identifiée dans la demande de soumissions. Les soumissionnaires doivent indiquer clairement les améliorations suggérées et les motifs qui les justifient. Les suggestions, qui ne restreignent pas la concurrence ou qui ne favorisent pas un soumissionnaire en particulier, seront examinées à la condition qu'elles parviennent à l'autorité contractante au plus tard cinq jours avant la date de clôture de la demande de soumissions. Le Canada aura le droit d'accepter ou de rejeter n'importe quelle ou la totalité des suggestions proposées.

(Derived from - Provenant de: A9076T, 25/05/07)

3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur **au Nouveau-Brunswick** et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Section I: Soumission technique (2 copies)
Section II: Soumission financière (1 copie)

Section III: Attestations (1 copie)

Solicitation No. - N° de l'invitation 5P131-130412/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

5P131-130412

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

MCT-3-36048

Buyer ID - Id de l'acheteur

mct018

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm); a)
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques

(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient:

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double 2) face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la liste de matériel requis / base de paiement à l'Annexe A.. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

Section III: **Attestations**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

Évaluation technique 1.1

1.1.1 Critères techniques obligatoires

Critères techniques obligatoires tel que précisé dans l'annexe « B »

5P131-130412/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

5P131-130412

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mct018

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier MCT-3-36048

1.2 Évaluation financière

Clause du Guide des CCUA A0220T (2013/04/25) Évaluation du prix

2. Méthode de sélection

Référence CCUASectionDateA0031TMéthode de sélection - critères techniques obligatoires2010/08/16

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre à cette demande, la soumission sera également déclarée non recevable ou sera considéré comme un manquement au contrat.

1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaireet ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - soumission des instructions uniformisées 2003. La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée »

(http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des «_soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mct018

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

5P131-130412

5P131-130412/B

MCT-3-36048

2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe « A », Liste de matériel requis / Base de paiement.

(Derived from - Provenant de: B4008C, 16/06/06)

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisee s-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

2010A (2013/04/25), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

4. Durée du contrat

4.1 Date de livraison

Bien que la livraison soit demandée pour le 28 février 2014, la meilleure date de livraison qui peut être offerte est le ______.

5. Responsables

5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom: Lisa Martin

Titre : Agente de négociation des contrats

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Adresse: 1045 rue Main, Unité 108,

Moncton, (N.-B.) E1C 1H1

Téléphone : (506) 851-7811 Télécopieur : (506) 851-6759

Courriel: lisa.m.martin@pwgsc-tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

5.2 Chargé de projet

Solicitation No. - N° de l'invitation 5P131-130412/B

011 15 (1) 10 1 (1)

Client Ref. No. - N° de réf. du client

5P131-130412

7.

Instructions relatives à la facturation

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

MCT-3-36048

Buyer ID - Id de l'acheteur

mct018

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Le chargé de projet pour le contrat est : Sera détaillé dans tout contrat résultant des présentes

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

5.3	Représentant	t de l'entrepreneur (soumissionnaire veuillez comp	oleter)
Nom :			
Téléph	none :		
Téléco	pieur :		
Courri	el :		
6.	Paiement		
6.1	Base de paie	ment- prix de lot(s) ferme(s)	
sera pa	ayé un (des) pri	de façon satisfaisante toutes ses obligations en ver x de lot ferme(s) précisé(s) dans l'annexe A, selon un nclus et les taxes applicables sont en sus.	
interpr	étation des trav étations n'aient	pas l'entrepreneur pour tout changement à la conce aux, à moins que ces changements à la conception été approuvés par écrit par l'autorité contractante a	, ces modifications ou ces
(Derive	ed from - Provei	nant de: C0207C, 25/04/13)	
6.2	Limite de priz	X	
	Clause du Gui	ide des CCUA C6000C (2011/05/16), Limite de prix	
6.3	Paiement uni	que	
	Clause du Gui	ide des CCUA H1000C (2008/05/12), Paiement unio	que
6.4	Clauses du G	Guide des CCUA	
Réfé	rence CCUA	Section Taxes - entrepreneur établie	Date 2007/11/30

Solicitation No. - N $^{\circ}$ de l'invitation Amd. No. - N $^{\circ}$ de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur 5P131-130412/B mct018

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

5P131-130412 MCT-3-36048

- 1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures» des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- Les factures doivent être distribuées comme suit:
 - a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

(Derived from - Provenant de: H5001C, 12/12/08)

8. Attestations

8.1 Conformité

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur, à fournir la documentation connexe ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur **au Nouveau-Brunswick** et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention:
- les conditions générales 2010A (2013/04/25), Conditions générales biens (complexité moyenne);
- c) Annexe A, Liste de matériel requis / Base de paiement
- d) Annexe B, Exigences obligatoires
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du _____

11. Clauses du Guide des CCUA

Référence CCUA	Section	Date
B1501C	Appareillage électrique	2006/06/06
B7500C	Marchandises excédentaires	2006/06/06
G1005C	Assurances	2008/05/12
D0018C	Livraison et dechargement	2007/11/30

12. Instructions d'expédition - FAB Destination et DDP

Les biens doivent être expédiés et livrés au point de destination précisé dans le contrat :

Solicitation No. - N° de l'invitation 5P131--130412/B

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

mct018

Client Ref. No. - N° de réf. du client

5P131-130412 MCT-3-36048

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

FAB destination (Parcs Canada, parc national du Canada Kouchibouguac (Nouveau-Brunswick) incluant tous les frais de livraison, les droits de douanes et les taxes applicables.

(Derived from - Provenant de: D4002C, 25/04/13)

Solicitation No. - N° de l'invitation 5P131-130412/B

de l'invitation Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mct018

Client Ref. No. - N° de réf. du client

5P131-130412

File No. - N° du dossier MCT-3-36048 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE « A » LISTE DE MATÉRIEL REQUIS/ BASE DE PAIEMENT (voir le document)

ANNEXE « B »
EXIGENCES OBLIGATOIRES
(voir le document)

Point	Description	Marque de fabricant et n° de pièce	Unité de distribution	Quantité	Prix Unitaire	Prix Calculé
1.	Câble protégé par un revêtement en caoutchouc destiné à être enfoui dans un emplacement mouillé, grosseur 2/0, noir		mètre	1653		
2.	Câble protégé par un revêtement en caoutchouc destiné à être enfoui dans un emplacement mouillé, grosseur 2/0, blanc		mètre	902		
3.	Câble protégé par un revêtement en caoutchouc destiné à être enfoui dans un emplacement mouillé, grosseur 1/0, noir		mètre	1386		
4.	Câble protégé par un revêtement en caoutchouc destiné à être enfoui dans un emplacement mouillé, grosseur 1/0, blanc		mètre	1024		
5.	Câble protégé par un revêtement en caoutchouc destiné à être enfoui dans un emplacement mouillé, numéro 1, noir		mètre	1081		
6.	Câble protégé par un revêtement en caoutchouc destiné à être enfoui dans un emplacement mouillé, numéro 1, blanc		mètre	902		
7.	Câble protégé par un revêtement en caoutchouc destiné à être enfoui dans un emplacement mouillé, numéro 3, noir		mètre	750		
8.	Câble protégé par un revêtement en caoutchouc destiné à être enfoui dans un emplacement mouillé, numéro 3, blanc		mètre	600		
9.	Câble protégé par un revêtement en caoutchouc destiné à être enfoui dans un emplacement mouillé, numéro 6, noir		mètre	2000		
10.	Blocs de distribution électrique ouverts, câble 2/0-14, deux pôles avec une ouverture par pôle. Valeur nominale homologuée CSA, 185 A. Dimensions: hauteur = 75 mm; largeur = 45 mm; profondeur = 50 mm		pièce	70		
11.	Blocs de distribution électrique ouverts, câble 2/0- 14, un pôle principal, deux pôles secondaires. Valeur nominale homologuée CSA, 185 A. Dimensions : hauteur = 75 mm; largeur = 45 mm; profondeur = 50 mm		pièce	17		
12.	Boîtes de jonction, type 3R, en acier galvanisé peint, homologuée CSA Dimensions: largeur = 8 po; hauteur = 12 po; profondeur = 4 po Boîtes moulées en acier galvanisé numéro 16 ou 14 et soudées par points. Couvercle étanche avec côtés, devant et derrière sans soudure. Enveloppe amovible se glissant par-dessus		pièce	42		

		т	1	ı	ı	T.
	l'appareillage, fixée en place au moyen de vis en					
	acier plaqué. Poignée sur les portes des					
	enveloppes de type C. Trous de montage en relief					
	à l'arrière des boitiers. Débouchures faciles à					
	défoncer sur le fond de l'enveloppe					
4.2	Centres de recharge pour véhicules récréatifs			4.0		
13.	incluant une (1) prise 30 A, 125 V et une (1) prise		pièce	42		
	20 A, 125 V					
	Électrifier les lieux réservés aux véhicules					
	récréatifs dans le parc. Chaque prise est protégée					
	par le disjoncteur adéquat. Valeur efficace du					
	courant de court-circuit symétrique de 10 000 A.					
	Toutes les prises et tous les disjoncteurs sont					
	inclus. Cosses permettant le bouclage du neutre					
	2/0 - 6					
	Les centres de recharge doivent avoir les deux					
	disjoncteurs sur une barre omnibus.					
14.	Mise à la terre en cuivre nu câblée, grosseur 2/0		mètre	200		
15.	Piquets de terre en acier cuivré de ¾ po x 10 pi		pièce	30		
16.	Moules pour soudure à la thermite sur piquets de		pièce	2		
	terre de ¾ po à un câble de cuivre 2/0		·			
	Matériels nécessaires à la soudure à la thermite					
17.	pour les moules mentionnés au point 16		pièce	30		
17.	pour les moules mentionnes au point 10		piece	30		
18.	Conduit en PVC de 2 po		mètre	200		
10.	Terminaisons mâles de 2 po en PVC, incluant les		metre	200		
4.0	I			4.0		
19.	contre-écrous		pièce	42		
	Panneaux de distribution en monophasé,					
20.	120/240 V, incluant un disjoncteur principal		pièce	3		
	bipolaire de 240 V - 400 A, et 12 disjoncteurs					
	bipolaires secondaires de 50 A (à déclenchement					
	simultané des phases). Les panneaux doivent					
	avoir une capacité d'interruption de 10 000 A et					
	des réserves pour 20 pôles. Cosses pouvant					
	recevoir trois câbles parallèles de grosseur 1/0 à					
	250 mcm par phase					
	1					
24	Enveloppes de type 1 homologuées CSA en acier					
21.	doux numéro 16, de 30 po x 24 po x 7 po, avec		pièce	6		
	écrous sur le couvercle					
	Cosses de mise à la terre boulonnées pouvant					
22.	accepter une mise à la terre numéro 6		pièce	42		
23.	Conduit rigide en PVC de 4 po		mètre	500		
24.	Coudes de 90° pour conduit rigide en PVC		pièce	20		
	TIME TO BE A CONTROLLED TO CONTROL OF THE CONTROL O	l	p.555		l	L

25.	Transformateurs de 167 kVA montés sur socle pouvant passer d'une tension primaire de 7200 V à la tension secondaire de 120-240 V, en acier doux numéro 12, mesurant 30 po x 24 po x 7 po, avec écrous sur le couvercle (selon les caractéristiques techniques)		pièce	3		
26.	Neutre concentrique de 15 kV Caractéristiques techniques: A. Câble en aluminium compact de 19 brins, 1/0 AWG, classe B, avec Strandseal; B. Écran de conducteur thermodurcissable, super lisse, semi-conducteur. Épaisseur minimale de 12 mils; C. Isolant TRXLPE, 15 kV, 100 %, épaisseur minimale de 158 mils et épaisseur moyenne de 175 mils; D. Écran d'isolation semi-conducteur thermodurcissable, épaisseur minimale de 30 mils; E. Câble neutre concentrique de grosseur 16 - numéro 14 AWG en cuivre nu avec de la poudre qui gonfle à l'eau; F. Gaine en polyéthylène basse densité linéaire, épaisseur mininale de 64 mils,		mètre	800		
27.	épaisseur moyenne de 80 <i>mils</i> Coudes de connexion pour rupture de charge pouvant accepter un neutre concentrique de grosseur 1/0 (pour le point 26)		pièce	7		
28.	Raccords de dérivation de type LB de 2 po, en PVC, avec contre-écrous		pièce	42		
29.	Ruban de mise en garde de haute tension		mètre	2000		
30.	Rouleaux de ruban isolant vert		pièce	20		
31.	Rouleaux de ruban isolant blanc		pièce	20		
32.	Rouleaux de ruban isolant noir		pièce	40		
Sous Total						
TVH 13%						
					Total	

Le coût évalué /prix total de la soumission sera fondé sur l'agrégat de toutes les sommes calculées de tous les articles indiqués à l'annexe A - Liste de Matériel Requis / Base de paiement base de paiement.

- 3 -

NOTE: Avant de faire livrer le matériel, le fournisseur retenu devra communiquer avec l'électricien du parc pour obtenir la grosseur et la longueur exactes des différentes sections de câble (les points 1 à 9)

Les soumissions DOIVENT respecter toutes les exigences obligatoires énumérées ci-dessous. Afin de démontrer que toutes les exigences des spécifications techniques sont respectées les soumissionnaires DOIVENT fournir une description détaillée et/ou de la documentation descriptive de l'équipement offert.

La description détaillée et/ou de la documentation descriptive devraient être fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si la description détaillée et/ou de la documentation descriptive n'est pas fournies tel que demandé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai afin de se conformer à cette exigence. Le défaut de donner suite à la demande de l'autorité contratante et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

Les soumissions qui ne respectent pas toutes les exigences obligatoires seront déclarée non-recevable.

Chaque exigence devrait être addressée séparément.

	cifications techniques	Conformité Oui/Non	Commentaires: Conformité ou écarts
1	Câble protégé par un revêtement en caoutchouc destiné à être enfoui dans un emplacement mouillé, grosseur 2/0, noir		
2	Câble protégé par un revêtement en caoutchouc destiné à être enfoui dans un emplacement mouillé, grosseur 2/0, blanc		
3	Câble protégé par un revêtement en caoutchouc destiné à être enfoui dans un emplacement mouillé, grosseur 1/0, noir		
4	Câble protégé par un revêtement en caoutchouc destiné à être enfoui dans un emplacement mouillé, grosseur 1/0, blanc		
5	Câble protégé par un revêtement en caoutchouc destiné à être enfoui dans un emplacement mouillé, numéro 1, noir		
6	Câble protégé par un revêtement en caoutchouc destiné à être enfoui dans un emplacement mouillé, numéro 1, blanc		
7	Câble protégé par un revêtement en caoutchouc destiné à être enfoui dans un emplacement mouillé, numéro 3, noir		
8	Câble protégé par un revêtement en caoutchouc destiné à être enfoui dans un emplacement mouillé, numéro 3, blanc		
9	Câble protégé par un revêtement en caoutchouc destiné à être enfoui dans un emplacement mouillé, numéro 6, noir		
10	Blocs de distribution électrique ouverts, câble 2/0-14, deux pôles avec une ouverture par pôle. Valeur nominale homologuée CSA, 185 A. Dimensions : hauteur = 75 mm; largeur = 45 mm; profondeur = 50 mm		
11	Blocs de distribution électrique ouverts, câble 2/0-14, un pôle principal, deux pôles secondaires. Valeur nominale homologuée CSA, 185 A. Dimensions : hauteur = 75 mm; largeur = 45 mm; profondeur = 50 mm		

		1	
12	Boîtes de jonction, type 3R, en acier galvanisé peint, homologuée CSA Dimensions: largeur = 8 po; hauteur = 12 po; profondeur = 4 po Boîtes moulées en acier galvanisé numéro 16 ou 14 et soudées par points. Couvercle étanche avec côtés, devant et derrière sans soudure. Enveloppe amovible se glissant par-dessus l'appareillage, fixée en place au moyen de vis en acier plaqué. Poignée sur les portes des enveloppes de type C. Trous de montage en relief à l'arrière des boitiers. Débouchures faciles à défoncer sur le fond de l'enveloppe		
13	Centres de recharge pour véhicules récréatifs incluant une (1) prise 30 A, 125 V et une (1) prise 20 A, 125 V Électrifier les lieux réservés aux véhicules récréatifs dans le parc. Chaque prise est protégée par le disjoncteur adéquat. Valeur efficace du courant de court-circuit symétrique de 10 000 A. Toutes les prises et tous les disjoncteurs sont inclus. Cosses permettant le bouclage du neutre 2/0 - 6 Les centres de recharge doivent avoir les deux disjoncteurs sur une barre omnibus.		
14	Mise à la terre en cuivre nu câblée, grosseur 2/0		
15	Piquets de terre en acier cuivré de ¾ po x 10 pi		
16	Moules pour soudure à la thermite sur piquets de terre de ¾ po à un câble de cuivre 2/0		_
17	Matériels nécessaires à la soudure à la thermite pour les moules mentionnés au point 16		
18	Conduit en PVC de 2 po		
19	Terminaisons mâles de 2 po en PVC, incluant les contre-écrous		
20	Panneaux de distribution en monophasé, 120/240 V, incluant un disjoncteur principal bipolaire de 240 V - 400 A, et 12 disjoncteurs bipolaires secondaires de 50 A (à déclenchement simultané des phases). Les panneaux doivent avoir une capacité d'interruption de 10 000 A et des réserves pour 20 pôles. Cosses pouvant recevoir trois câbles parallèles de grosseur 1/0 à 250 mcm par phase		
21	Enveloppes de type 1 homologuées CSA en acier doux numéro 16, de 30 po x 24 po x 7 po, avec écrous sur le couvercle		
22	Cosses de mise à la terre boulonnées pouvant accepter une mise à la terre numéro 6		

23	Conduit rigide en PVC de 4 po	
24	Coudes de 90° pour conduit rigide en PVC	
25	Transformateurs de 167 kVA montés sur socle pouvant passer d'une tension primaire de 7200 V à la tension secondaire de 120-240 V, en acier doux numéro 12, mesurant 30 po x 24 po x 7 po, avec écrous sur le couvercle (selon les caractéristiques techniques)	
26	 Neutre concentrique de 15 kV Caractéristiques techniques: A. Câble en aluminium compact de 19 brins, 1/0 AWG, classe B, avec Strandseal; B. Écran de conducteur thermodurcissable, super lisse, semi-conducteur. Épaisseur minimale de 12 mils; C. Isolant TRXLPE, 15 kV, 100 %, épaisseur minimale de 158 mils et épaisseur moyenne de 175 mils; D. Écran d'isolation semi-conducteur thermodurcissable, épaisseur minimale de 30 mils; E. Câble neutre concentrique de grosseur 16 - numéro 14 AWG en cuivre nu avec de la poudre qui gonfle à l'eau; F. Gaine en polyéthylène basse densité linéaire, épais seur miminale de 64 mils, épaisseur moyenne de 80 mils 	
27	Coudes de connexion pour rupture de charge pouvant accepter un neutre concentrique de grosseur 1/0 (pour le point 26)	
28	Raccords de dérivation de type LB de 2 po, en PVC, avec contre-écrous	
29	Ruban de mise en garde de haute tension	
30	Rouleaux de ruban isolant vert	
31	Rouleaux de ruban isolant blanc	
32	Rouleaux de ruban isolant noir	
33	Transformateur de 167 kVA (point 25)	
	Caractéristques : CSA C227.3-06	
	Quantité : 1	
	Type : Transformateur compact monté sur socle (alimentation en boucle)	
	kVA: 167	

Phase: 1

Échauffement: 65 0C

Réfrigérant : ONAN (huile)

Fréquence : 60 Hz

Haute tension (HT): Connexion étoile mise à la terre

12 470 V/7 200 V

Double tension: AUCUNE

Tension de tenue de choc HT: 95 kV

Prises HT: 4 prises ajustables 2,5 % +2, -2

Basse tension (BT): 240/120

Tension de tenue de choc BT: 30 kV

Matériau de l'enroulement : Aluminium

Peinture : Couleur vert équipement (revêtement en poudre)

Traversée HT: 2 puits standard avec chevilles amovibles

Traversée BT: 3 plages NEMA à 4 trous

Protection: 2 fusibles à baïonnette 358C12 (8,3 kV 165A)

Fusible DT: AUCUN

Disjoncteur à rupture de charge : 1 disjoncteur (2 positions,

intensité nominale de 12 000 A)

Emballage: Palette

Accessoires:

Thermomètre avec un contact

Indicateur de niveau d'huile avec un contact

1 valve de drainage sans échantillonneur

1 barre omnibus de mise à la terre en cuivre

2 manchons de traversée HT (tension de tenue de choc HT

de 95 5 kV)